

N°7

BULLETIN D'INFORMATION

JANVIER 2022

LA VACCINATION

Depuis plusieurs mois, Santé BTP Normandie est engagée dans la stratégie nationale de vaccination anti COVID-19 mise en place par les pouvoirs publics.

Face à la situation épidémique actuelle, nous continuons de mobiliser nos équipes pluridisciplinaires et organisons des séances hebdomadaires de vaccination pour les salariés de nos entreprises adhérentes.

4 centres de vaccination sont ouverts dans les territoires suivants :

- Avranches : 53, zone d'activité d'Aubigny - 50300 Ponts
- Évreux : 531, rue Clément Ader - 27930 Le Vieil Évreux
- Le Havre : 1, rue Paul Marion - 76600 Le Havre
- Rouen : 93, route de Darnétal - 76011 Rouen

Le vaccin utilisé est Pfizer. Toute vaccination peut-être réalisée : 1^{ère}/2^{ème} dose et dose de rappel*.

Comment prendre rendez-vous ?

Connectez-vous sur la plateforme DOCTOLIB via le lien suivant :

<https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/btp-normandie/service-de-sante-au-travail-btp-normandie>

Ou en scannant ce QR Code :

- Attention à bien sélectionner le lieu de votre vaccination
- Le code de validation qui vous sera demandé est le **CBTP2022**

La vaccination peut être réalisée sur le temps de travail.

Informations complémentaires

- Une pièce d'identité et la carte vitale sont nécessaires lors du rendez-vous.
- Nous mettons à votre disposition un numéro de téléphone pour toute question : 06.48.20.48.46



Illustrations : Freepik.com

LA DOSE DE RAPPEL*

Le rappel vaccinal concerne toutes les personnes de 18 ans et plus dès 3 mois après la dernière injection du schéma initial de vaccination ou après une infection au Covid-19 si celle-ci a eu lieu après la vaccination.

Les personnes vaccinées avec Janssen doivent recevoir une injection supplémentaire dès 4 semaines après leur vaccination, puis une dose de rappel dès 3 mois après cette dernière.

La dose de rappel concerne également les jeunes de 12 à 17 ans immunodéprimés ou ayant une pathologie à haut risque ou bien une comorbidité.